

Questions orales

L'INDUSTRIE

LA HAUSSE DU PRIX DU CUIVRE ET DU ZINC—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT—L'OPPORTUNITÉ D'UNE TAXE À L'EXPORTATION

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de la hausse marquée du prix du cuivre et du zinc. En effet, le prix de ces deux produits a monté de 45 p. 100 depuis 11 mois. Vu les graves répercussions de la hausse de ces matières premières sur l'industrie de fabrication et comme la majeure partie de l'augmentation se traduit dans les bénéfices des compagnies plutôt que par une augmentation de leurs frais, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il compte prendre pour stabiliser le prix du cuivre et du zinc au Canada?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il y a eu des entretiens entre des représentants de mon ministère et les dirigeants de sociétés canadiennes pour examiner la situation et garantir des approvisionnements suffisants de cuivre et de zinc aux industries de transformation et de fabrication du Canada. Et je crois qu'ils sont suffisants. Quant à la question des prix, il faut peut-être rappeler aux honorables députés qu'il existe un régime de double prix. Les marchés internationaux sont régis par le London Metal Exchange, où le prix du cuivre est notablement plus élevé qu'en Amérique du Nord. Les industries canadiennes de fabrication paient leur cuivre au taux le plus bas, celui qui est en vigueur au Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Des députés ont des questions supplémentaires à poser. La présidence donne la parole à l'honorable député de Waterloo-Cambridge pour une dernière question supplémentaire et ensuite à l'honorable représentante de Kingston et les Îles. Enfin, la présidence donnera la parole au député de Cape Breton-The Sydneys.

M. Saltsman: Merci, monsieur l'Orateur. En dépit des assurances réitérées du ministre comme quoi il y a un régime de double prix au Canada, il faut néanmoins rappeler que le prix a augmenté de 45 p. 100 en moins d'un an. Le ministre peut-il dire s'il a l'intention de prendre des mesures aussi louables que celles que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a prises dans le cas du pétrole, et d'imposer une taxe sur les exportations de cuivre afin d'en stabiliser le prix sur le marché intérieur?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, on n'envisage aucune taxe sur les exportations de cuivre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE CAS DES FOURNISSEURS INDÉPENDANTS DE L'EST DU CANADA

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre prendra-t-il des mesures pour assurer que les fournisseurs indépendants d'huiles de chauffage de l'est du Canada obtiendront la garantie de pouvoir approvisionner les foyers canadiens et que ces besoins seront considérés comme prioritaires avant que des exportations aient lieu des raffineries situées dans l'Est du Canada?

[M. l'Orateur.]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je rappellerai au député de Kingston et les Îles que les exportations ont été assujetties à un régime de contrôle depuis juin de l'an dernier et c'est précisément en vue d'assurer ces approvisionnements qu'on a adopté hier une mesure permettant l'augmentation des prix sur le marché ontarien.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Le ministre sait-il que certains pétroliers indépendants de l'Est du Canada ont des réservoirs vides par suite du refus des grandes compagnies de les approvisionner, et verra-t-il à remédier à cette situation afin que nul foyer canadien ne manque de réserves suffisantes pour passer l'hiver?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentante veut bien me fournir des cas précis, je suis disposé à m'en occuper; j'aimerais lui signaler cependant que c'est précisément en vue d'assurer l'approvisionnement de l'Ontario que nous y avons autorisé la hausse des prix.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LE PROJET DE RÉPARATION DES MAISONS DES INDIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Compte tenu des conditions de logement déplorables et inférieures à la normale des Indiens qui vivent hors des réserves en Nouvelle-Écosse et d'un télégramme reçu des chefs des 11 bandes indiennes de la Nouvelle-Écosse et d'un télégramme reçu à propos des demandes présentées dans le cadre du programme d'initiatives locales en vue de réparer les maisons, le ministre est-il au courant de cette demande? Si oui, nous dirait-il si elle a été approuvée par le comité coordinateur provincial qui attend maintenant l'accord d'Ottawa? Voudrait-il faire de son mieux pour hâter l'approbation de ce projet, car la situation est assez grave.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je présume qu'il s'agit de l'octroi de fonds dans le cadre du programme d'initiatives locales en même temps que des subventions pour les travaux d'hiver du département des Affaires urbaines. Encore ce matin, j'ai eu des consultations avec les représentants des Indiens non conventionnés qui ont le même problème que les Indiens conventionnés. Nous essayons d'élaborer des accords avec les moyens limités dont dispose le programme d'initiatives locales et de distribuer les subventions par l'intermédiaire des groupes consultatifs de circonscription. J'espère que tous les députés voudront bien user de leur influence auprès des groupes consultatifs de circonscription afin de leur rappeler la nécessité d'adopter une attitude sympathique à l'égard de ces demandes qui doivent se conformer aux règles générales.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse. Je lui en suis reconnaissant étant donné que cette demande provient d'une province et qu'aucun groupe consultatif de circonscription ne l'étudie. Je me demande si le ministre pourrait s'en occuper.